



ACTIONS PRIVILÈGES

Après plus d'un siècle d'existence, SCAR dispose d'un outil régional, moderne et performant toujours géré par et pour les agriculteurs. Ainsi aujourd'hui, plus de 2.350 coopérateurs-éleveurs détiennent l'exclusivité du capital et du pouvoir de décision de leur coopérative. Cette particularité unique dans notre secteur d'activité constitue une véritable richesse à promouvoir et à valoriser pleinement.

SCAR a la volonté d'offrir à sa clientèle en toute transparence une palette complète de produits et services de première qualité, compétitifs et ciblés sur les besoins agricoles spécifiques. Les multiples innovations nutritionnelles et la croissance de la coopérative démontrent la cohérence de son travail axé prioritairement sur les exigences de ses clients.

Afin de remercier ses coopérateurs pour leur confiance et leur fidélité, SCAR innove donc à nouveau en leur offrant l'opportunité des « Actions Privilèges ».

Cette série d'actions permet aux membres de SCAR de bénéficier à titre privilégié de prix avantageux de nouveaux et pratiques articles « services » annexes à leurs activités primaires, et directement issus des départements complémentaires de la coopérative.
